

Au centre de Liège, le Palais des princes-évêques apparaît comme un lieu hautement symbolique. Longtemps siège du pouvoir, ce bâtiment majestueux était associé à la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Lambert dont les tours projetaient leur ombre sur le peuple, lui rappelant ses devoirs d'allégeance et, comme l'entraîne souvent ce dernier terme, de soumission. Puis la Révolution liégeoise (1789-1795) survint et, avec elle, son désir impérieux de justice sociale. Et les tours de la cathédrale tombèrent. Et l'histoire mit un terme au règne du dernier prince-évêque.

Depuis cette période troublée, l'édifice abrite le Palais de Justice et le Palais provincial où siègent, pour représenter les citoyens, le Collège et le Conseil provinciaux. Le Palais provincial est construit au 19^e siècle tout contre l'ancien palais, comme pour le contrebalancer, formant ainsi un ensemble aux significations symboliques enchevêtrées. Pour accéder à la salle du Conseil provincial, les édiles doivent passer par la salle des Pas Perdus dont les murs présentent un programme iconographique loin d'être anodin.



Gravure de 1737 représentant le palais des princes-évêques et la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Lambert

Des fresques peintes par un certain Émile Delpérée montrent une série de grandes scènes de l'histoire liégeoise. Par la juxtaposition de ces scènes sont ainsi exposées — et construites — les valeurs de la jeune Province de Liège : **justice**, **égalité** ou encore **participation citoyenne**. Au 19^e siècle, les pouvoirs aiment à s'adjointre la « puissance symbolique » de ces événements issus plus d'un passé mythique que d'une histoire rigoureuse et séparatrice à force d'être complexe.



Fresque de la Paix de Fexhe au Palais provincial

Parmi les événements représentés figure donc la signature de la Paix de Fexhe, moment crucial du passé liégeois en matière d'obtention de **droits** et de justice. Ce n'est pas la première fois que cet épisode est « récupéré » lors de tensions et de combats politiques. Ainsi, lors des prémices de la Révolution liégeoise de 1789, les futurs citoyens portent fièrement un insigne doré où sont gravés les mots « Paix de Fexhe 1316 ».

Mais qu'est-ce donc que cette Paix de Fexhe dont la mémoire reste vivace au point de susciter encore l'intérêt en ce début de 21^e siècle ? A cette époque, au Moyen Âge, le pouvoir en Principauté de Liège est exercé par le prince-évêque, mais aussi, pour le domaine de la justice, par un échevinage composé d'un bourgmestre et d'échevins. Ces derniers sont tous des « Grands », de riches aristocrates, laissant ainsi les « Petits », les artisans et les commerçants, hors de l'exercice politique.

Aux 13^e et 14^e siècles, les Petits ne cesseront de revendiquer leur droit d'administrer, eux aussi, Liège. Ce conflit social ne s'exprime pas que par des discussions passionnées puisqu'il mène inexorablement à une véritable guerre civile entre Grands et Petits.

Comme point d'orgue de cet affrontement, le Mal Saint-Martin fait encore frissonner. En 1312, soit quatre ans avant la fameuse Paix de Fexhe, les Grands et les Petits complotent suite au décès à Rome du prince-évêque Thibaut de Bar. C'est en effet l'occasion pour les Petits de légitimer leur pouvoir et placer au poste de mambour¹ Arnould de Blankenheim. Les Grands refusent la charge de ce dernier et désignent à ce poste le comte de Looz Arnoul V.

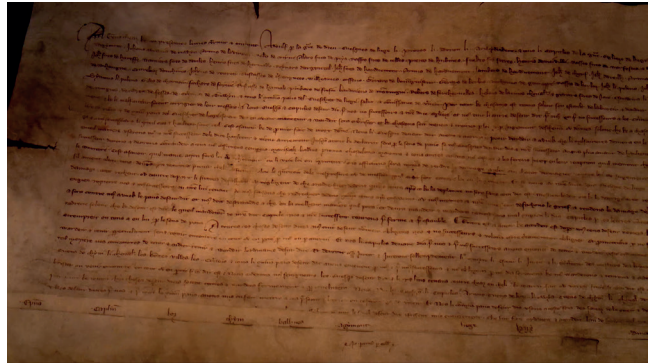
Un vif combat entre ces factions débute alors. Dans la nuit du 3 au 4 août 1312, les Grands tentent un coup de force afin d'écartier radicalement leurs opposants. Ils se rassemblent sur le Marché et incendient la halle des Bouchers. Alertés, les Petits prennent les armes et, aidés par quelques chanoines de la cathédrale, contraignent les Grands à trouver refuge au sein de la collégiale Saint-Martin où périrent 200 patriciens liégeois dans un incendie provoqué par les Petits. Ce drame aboutit dès l'année suivante à la Paix d'Angleur, signée le 14 février 1313, qui confère toute une série de prérogatives aux Petits.



Bas-relief sur une façade du Palais provincial représentant la signature de la Paix de Fexhe

Acculé, Adolphe de La Marck doit céder : suite à de nombreux **compromis** des deux parties, la Paix de Fexhe est signée le 18 juin 1316. Ce traité confirme les acquis de la Paix d'Angleur et, surtout, dote Liège d'une assemblée représentative, constituée de membres du clergé, de la noblesse et des Petits, bourgeois et métiers mêlés. Les dispositions majeures du traité concernent la justice, qui doit désormais être écrite, réglementée et exercée sous le contrôle de l'assemblée.

Le nouveau prince-évêque Adolphe de La Marck entend s'imposer et ne veut rien lâcher aux Petits. Durant cette période, la Principauté est également divisée par une vendetta opposant les familles des Awans et des Waroux, parti auquel s'adjoint le prince-évêque. A la fin de l'année 1313, alors que la guerre civile fait rage et que le sang coule, la famine aggrave la révolte et une épidémie s'abat sur la Principauté. Épuisés, les deux factions se résignent à observer une trêve.



L'exemplaire de la Paix de Fexhe conservé au Regionaal Historisch Centrum Limburg à Maastricht



Pierre située à Fexhe-le-Haut-Clocher commémorant la Paix de Fexhe

Dans la réalité, le prince-évêque et ses successeurs continuent à mener le jeu, mais la Paix de Fexhe n'en revêt pas moins une importance considérable, comme premier pas d'une lutte sans fin, comme symbole et comme inspiration pour les siècles à venir, de la Révolution liégeoise à nos jours.

¹ Régent désigné par le Chapitre de Saint-Lambert (collège de chanoines attachés à la cathédrale Saint-Lambert).

Orientation bibliographique

DARIS Joseph, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège depuis leur origine jusqu'au XIII^e siècle*, Liège, Librairie catholique Louis Demarteau, 1890.

DEMOULIN Bruno, KUPPER Jean-Louis (dir.), *Histoire de la Principauté de Liège. De l'an mille à la Révolution*, Toulouse, Privat, 2002.

DEMOULIN Bruno, KUPPER Jean-Louis (dir.), *Histoire de la Wallonie*, Toulouse, Privat, 2004.

KUPPER Jean-Louis, *Liège et l'Église impériale, XI^e-XII^e siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

MASSON Christophe, « La Paix de Fexhe, de sa rédaction à la fin de la principauté de Liège », in *Bulletin de la Commission Royale des Anciennes Lois et Ordonnances de Belgique*, t. XLVII (2006), p. 175-266.

MASSON Christophe, « La guerre des Awans et des Waroux. Une vendetta en Hesbaye liégeoise (1297-1335) », in *Le Moyen-Age*, T. CXIX, vol. 2 (2013), p. 403-448.

STIENNON Jacques (dir.), *Histoire de Liège*, Toulouse, Privat, 1991.

DEWEZ Marie, « 18 juin 1316 : signature de la Paix de Fexhe », in RÉGION WALLONNE, *Site Connaître la Wallonie*, [en ligne], <http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/histoire/timeline/18-juin-1316-signature-de-la-paix-de-fexhe> (page consultée le 06/07/2016).

Iconographie

BERGMÜLLER Jean-Georges, « La résidence du prince et évêque de Liège », gravure sur cuivre, Bibliothèque Ulysse Capitaine, Liège, 1737 (<http://www.chokier.com/FILES/PALAIS/Icono.html>).

DELPÉREE Emile, « Signature de la Paix de Fexhe », fresque peinte, Palais provincial, Liège, vers 1890 © Province de Liège - www.provincedeliege.be.

« Paix de Fexhe », charte, Regionaal Historisch Centrum Limburg, Maastricht, 1316 (image tirée du documentaire *Fexhe 1316. Rêves de liberté* d'Alexis WILKIN, © Wallonie Image Production / Les Films du Carré).

« Signature de la Paix de Fexhe », bas-relief, Palais provincial, Liège, fin 19^e siècle (<http://www.chokier.com/FILES/PALAIS/Facade.html>).

« Stèle et plaque de rue commémorant la Paix de Fexhe », Stèle en pierre, Fexhe-le-Haut-Clocher, s.d., © Province de Liège - www.provincedeliege.be.